



Envoyé en préfecture le 21/03/2023

Reçu en préfecture le 21/03/2023

Publié le

ID : 087-218704203-20230317-2023_14-DE

S²LO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2023-14

Membres : 11

Présents : 10

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 17 mars, le conseil municipal du CHATENET en DOGNON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Hervé Valadas, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal le 13 mars 2023

Présents : Valadas Hervé, Turbiez Chantal, Poulet Bernard, Champroy Nahoum, Pala Henri, Grenaille Romain-Bérenger, Landeau Aurore, Duhamel Marie-Laure, Brard Michel, Maligne Francis,

Excusé : Marçais Bertrand

Landeau Aurore est nommée secrétaire de séance

Demande de subvention au budget 2023 « Changement de chaudière de la Boulangerie »

Monsieur le Maire demande l'accord de solliciter des subventions pour un montant estimatif de 22000 euros ht auprès de plusieurs organismes pour le changement de la chaudière de la boulangerie, dans le bourg de la commune.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la demande de subvention pour un montant estimatif et ajustera cette demande une fois les retours d'entreprises.

Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération

CERTIFIE EXECUTOIRE
TRANSMIS EN PREFECTURE
LE:

PUBLIE LE

Fait et délibéré en mairie les jours mois et an que-dessus
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Au CHATENET en DOGNON, le 17 mars 2023
Le MAIRE, Valadas Hervé



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par les services de contrôle de légalité.